

## **Réponses de Marie Boëlle au Conseil de Quartier St Louis du 11 février 2013 consacré aux commerces – Rédaction : VEI et Essor de Versailles**

**VEI et Essor de Versailles** réfléchissent à la question du commerce à Versailles et VGP, et en particulier à St Louis depuis l'action inter-associative pour sauver la librairie « Un ange passe ».

Lors du CdQ de décembre 2012, **VEI** a introduit une demande de séance sur le commerce à Saint Louis, qui soit ouverte aux associations de commerçants et à un expert de l'union versaillaise des commerces et artisans (UCVIA).

Il a été répondu que la séance du 11 février 2013 serait consacrée à ce sujet, mais uniquement ouverte aux membres du conseil, que l'intervenant serait Madame Marie Boëlle, et que toutes les questions devaient être posées à l'avance. Voici donc quelques questions élaborées avec des commerçants et rédigées par **VEI** et **Essor de Versailles** afin d'enrichir le débat.

### **1- Echec partiel du marché bio**

- Quels éléments d'analyse portez-vous en dehors de la crise ? *Ce marché a été mis en place avec l'association des marchés bio d'Île de France. Une dizaine de commerçants y ont participé pendant un trimestre. Aujourd'hui, ils ne sont plus que 2 à 4. Seuls les marchands de légumes ont su fidéliser une clientèle. Les autres pratiquent des prix trop importants, notamment les traiteurs.*

### **2- Commerces à St Louis**

- Quel est le nombre de commerces par type à St Louis ? *20 de bouches, 70 restaurants, 163 non alimentaire, 84 services, soit au total 347 sur 1910 à Versailles.*  
Y a-t-il un « turn over » plus important que dans les autres quartiers ? *Non, il est de 20% comme partout ailleurs, soit en moyenne 1 fermeture sur 5 chaque année, ce qui signifie qu'un bail n'est renouvelé qu'une fois sur deux.*
- Selon la Ville, les baux sont réputés élevés.  
De combien sont-ils en moyenne ? Les écarts maxi-mini sont-ils grands ?  
Sont-ils vraiment plus élevés que dans les autres quartiers, comme par exemple Notre dame ? *Le prix moyen annuel du m<sup>2</sup> à Saint-Louis est de 279€ et de 289 à Notre Dame. La fromagerie de la rue Royale a été vendue 390 000 €.*
- Combien de locaux artisanaux ou commerciaux la mairie possède-t-elle à St Louis ? *Cinq*
- La transformation d'un bail commercial en local d'habitation (ou l'inverse) nécessite-t-elle une autorisation de la mairie et peut-elle la refuser ? *Oui (cf PLU) si changement de destination.*
- VGP prévoit d'aider les entreprises qui démarrent, notamment à la sortie de la pépinière.  
Un commerce est une petite entreprise (TPE). A St Quentin, les commerces sont aidés.  
Pensez-vous que laisser les commerçants sans aide au nom de la libre entreprise ou de la loi de l'offre et de la demande aboutisse réellement à un optimum pour Versailles ?

### **3 - Signalétique favorisant le commerce**

L'opération « Cour des senteurs » est un partenariat public privé de la Ville dont l'inauguration est annoncée officiellement pour avril 2013. L'itinéraire proposé sur le site de l'office du tourisme va jusqu'au Potager du Roi en passant devant quelques boutiques.

- Quelle est la signalétique prévue pour attirer les touristes vers les Carrés St Louis ?
  - *Des panneaux seront installés à la gare Rive Gauche et à la gare routière de l'avenue de Sceaux.*
  - *Des panneaux en « trompe l'œil » seront installés passage Saint Louis, rue Saint Honoré et rue Royale, mais rien à la cour des senteurs ou dans la rue de Satory.*
  - *Une application I-Phone et Android pourra être téléchargée pour indiquer les lieux de distraction, les parkings, la liste des magasins « acheter versaillais », les événements.*
- Est-il prévu d'améliorer la signalétique générale menant au parking de la cathédrale ? *Oui, des bornes seront installées avec le nombre de places libres de tous les parkings.*
- Est-il prévu d'ouvrir le passage par le potager du Roi dans l'axe de la rue d'Anjou durant l'année Le Nôtre pour drainer les touristes de la pièce d'eau des Suisses vers les Carrés ? *Ce sera fait ponctuellement, mais ceci est soumis à l'autorisation du château.*

## 4 - Stationnement

La municipalité a annoncé ce mois la création de bornes arrêt 15 mn s'ajoutant aux 3 de la rue du Vieux Versailles, aux 2 de l'avenue du Général Leclerc et aux 3 de la rue Royale.

*Des bornes d'arrêt 15 minutes seront ajoutées.*

- Est-il prévu d'en créer rue d'Anjou ? *Une place de livraison sera ajoutée rue d'Anjou.*
- Qui peut en faire la demande, les riverains, les commerçants ? *80 demandes sont en cours, faites par des commerçants.*

## 5- Personnes âgées

Dans St Louis, de nombreuses personnes âgées logeant ou non en maison de retraite, signalent leur difficulté à s'y déplacer et à s'y asseoir pour se reposer pendant les trajets.

- Y a-t-il des dispositifs prévus pour qu'elles fassent leurs courses plus aisément ? *Non.*

## 6- Animations

- Est-il possible que les animations annuelles payées par la Ville (Fête des plantes dite Esprit de jardin, Mois Molière, Fête de la Musique, ...) aient lieu non pas toujours Place St Louis ou au fond du Potager, mais de manière plus étalée dans le quartier comme auparavant en partie aussi sur les Carrés et rue de Satory, ce qui bénéficierait mieux aux commerçants voisins.
  - *La mairie répond généralement favorablement aux demandes des commerçants.*
  - *Il est prévu que cette année, Esprit jardin ne se limite pas à la place de la cathédrale mais inclut aussi les carrés St Louis.*
  - *Pour le mois Molière, il n'est prévu qu'une seule pièce dans le carré au puits.*
- **Incident lors du conseil** : *Alors que la représentante de l'association VEI posait une question d'approfondissement à Marie Boëlle, un membre du conseil est intervenu avant la fin de sa question et l'a verbalement agressée en dérivant hors sujet. La présidente n'est pas intervenue et la représentante a quitté la salle regrettant l'absence de liberté d'expression. Plusieurs membres ont soutenu la représentante.*

## Autres sujets du conseil

- *Catherine Chavanes communique à Marie Boëlle une liasse de photos de devantures du quartier toujours fermées ou mal entretenues, en lui demandant d'intervenir.*
- *Les sujets en cours issus des conseils précédents (avancement des travaux des carrés, sécurité du square des Francines, visites) n'ont pas été évoqués.*
- *Prochain conseil, lundi 27 mai : François Lambert exposera la problématique des antennes, et Claire Chagnaud le sujet de la petite enfance.*